

Organisateur de l'activité

- **Nom**
Mouillaud
- **Prénom**
François
- **Adresse**
route de Lesteuz, 22 300 LANNION
- **Raison sociale**
Citoyen

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Les jeux de la souveraineté numérique en Europe
- **Description de l'activité**
Ateliers participatifs
- **Date et heure**
21/9/2018, 18h à 20h30
- **Lieu**
Salle d'animation, espace Ste-Anne, Lannion
- **Nombre de participants**
19

- **Catégories de publics présents**
Député, chefs d'entreprise, acteurs du développement économique, universitaires, citoyens,
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
M.Eric Bothorel, député:
Le marché unique du numérique

Mme Estelle Keraval, directrice Anticipa:
L'écosystème numérique Lannionais

M.Damien Lolive, enseignant-chercheur, ENSSAT:
Faciliter les usages, de la recherche à l'application

M.Christophe Milon, chef d'entreprise, Eco-compteur:
Diffusion de données collectées avec l'argent public

M.François Mouillaud, citoyen:
Introduction générale sur la politique Européenne du numérique

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
3 ateliers ont été organisés, correspondant aux 3 piliers de la politique Européenne du numérique:
1. Accès (améliorer l'accès aux biens et services numériques)
2. Environnement (un environnement propice au développement des réseaux et services numériques)
3. Economie (le numérique, moteur de la croissance)
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
-La fiscalité Européenne qui permet au moins-disant fiscal d'héberger des services immatériels
-La complexité des procédures en ligne
-le côté abscons des noms de grandes avancées, mais qui sont mal vendues (comme le RGPD, moins parlant que "Data & Freedom" par exemple)
-Les avancées très différentes selon les pays en matière de e-gouvernement
-La rétention de données financées par de l'argent public par certaines collectivités (aux USA, ce qui est financé par l'argent public est de facto en open data)
-Le manque d'ergonomie des interfaces des services publics
-La multiplicité des comptes et identifiants administratifs, pour des usages voisins
-La difficulté d'accès aux services des personnes ayant un handicap ou inadaptées culturellement à l'usage du numérique
-La couverture des réseaux est toujours annoncée en termes techniques et non d'usage, par manque de passerelles entre réseaux (Fixe, Wi-Fi, mobile)

-Les TPE ont des masses de données considérables, qu'elles n'exploitent pas: c'est une perte d'opportunité de croissance

- **Pistes de proposition formulées**

- Mettre à disposition en Europe les données d'intérêt général, en particulier lorsque collectées avec de l'argent public

- A défaut de fiscalité harmonisée, parvenir à taxer les plates-formes numériques selon la localisation de l'utilisateur, comme pour les biens physiques

- Simplifier les interfaces aux services pour les rendre plus intuitives

- Marketer les grandes avancées de l'Europe par des noms accessibles à tous et non pas des sigles peu attractifs comme RGPD

- Benchmarker les Etats Européens sur leurs services de e-gouvernement (impôts, sécurité sociale, prestations) pour retenir les plus ergonomiques et diffuser les bonnes pratiques, puis fixer un niveau minimal d'ergonomie à atteindre sur la base de ce benchmark

- Faciliter l'appropriation de la notion de protection des données personnelles et enseigner comment les supprimer (notamment à l'école)

- Diffuser un lexique des vocables nouveaux (certains correspondant à des codes traditionnels, mais employés dans un sens différent), à l'exemple du dictionnaire multi-fonctions du CNRS (www.cnrtl.fr)

- Pour faciliter la cybersécurité, fournir un compte unique protégé par des règles d'usage

- Promouvoir l'idée de partage d'information auprès des citoyens

- Permettre, par un portail commun, aux différentes administrations de communiquer pour partager les données d'un même utilisateur, et favoriser des interfaces utilisateur intuitives (pictogrammes)

- Utiliser l'Internet des Objets pour pallier à des déficiences ou difficultés d'usage de services (par exemple, capteurs de consommation)

- Décréter le droit universel à l'accès au haut débit (pas seulement fixe), sans quoi beaucoup de services sont aujourd'hui inaccessibles

- Décréter le droit universel à l'accès aux services numériques (pas seulement pour les personnes en situation de handicap, mais aussi pour celles qui ne s'y adaptent pas bien)

- Promouvoir des passerelles entre réseaux: la couverture doit être liée à l'usage (par exemple, surfer sur Internet) et non à la technologie (Wi-Fi, réseaux cellulaires, xDSL, boucles locales radio...)

- Promouvoir l'usage des données par les TPE, par exemple à travers des agences publiques d'aide à l'exploitation des données en masse

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

La consultation a été marquée par l'intervention très appréciée des grands témoins, et s'est déroulée dans une atmosphère recueillie.

En conclusion, face à une assemblée très masculine, Eric Bothorel, député très investi sur le sujet (co-auteur d'un rapport parlementaire), a exprimé le souhait que les métiers du numérique attirent plus les femmes, et que des politiques publiques y favorisent la mixité.

